

Guide destiné aux élèves de l'école

 Sainte-Marie

# Pôle Enfance-Jeunesse

## Gévezé



## GUIDE PRATIQUE DES SERVICES

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS

RESTAURATION



[www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)

 Mairie de Gévezé

# LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

**pôle enfance jeunesse se situe dans les locaux de l'ancienne poste.**

La commune de Gévezé, dans le cadre de son pôle Enfance Jeunesse, propose différents services de garde et de loisirs qui visent à répondre au plus près aux besoins des familles.

Les accompagnements et animations proposés s'inscrivent dans une recherche de bien être, de loisirs et d'apprentissage de la vie en collectivité.

La municipalité et les agents qui composent le service souhaitent mettre en œuvre des actions favorisant l'épanouissement de vos enfants tout en recherchant à développer leur autonomie.

Ce souhait se traduit par la mise en œuvre d'activités qui permettent de développer : l'implication, le vivre ensemble, l'autogestion, la tolérance, le fairplay, le respect ou encore l'écoute.

L'ensemble des membres du pôle s'attache à maintenir des conditions assurant la sécurité physique et affective des enfants, afin que le temps périscolaire soit un temps de loisirs.



## CONTACTS

» **RESPONSABLE DU PÔLE  
ENFANCE JEUNESSE**  
Guillaume PINEL

» **ÉQUIPE D'ANIMATION**  
Sophie LOUAZEL  
Céline PORTIER  
Emeline MÉRIL  
Morgane GIRARDET  
Mélanie CLOUET  
Mélanie GOUPIL  
Sébastien BARTHEZ  
Hélène CISSE  
Nolwenn CATHELIN  
Océane BETOUX  
Caroline STEPHANT-CATOIRE

» **COORDONNÉES  
PÔLE ENFANCE JEUNESSE**  
**2 RUE DE RENNES  
(ANCIENNE POSTE)**

» **Périscolaire :**  
[periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr)  
Tél. : 02 99 69 09 08  
Sur site lors de la garderie :  
02 99 69 01 23

» **Alsh 3-12 ans :**  
[alsh@ville-geveze.fr](mailto:alsh@ville-geveze.fr)  
Tél. : 02 99 69 55 83 (sur site  
les mercredis et pendant les  
vacances scolaires)

» **Foyer des jeunes :**  
[jeunesse@ville-geveze.fr](mailto:jeunesse@ville-geveze.fr)  
Tél. : 02 90 56 25 03



[www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)  
Mairie de Gévezé

# LE PORTAIL FAMILLE

## PREMIÈRE CONNEXION

Les inscriptions aux différents services et la facturation de l'ensemble des services périscolaires sont gérées par le biais du portail famille, accessible depuis le site internet de la commune :

[www.ville-geveze.fr/portail-famille](http://www.ville-geveze.fr/portail-famille)

Afin d'accéder à ce service, il est nécessaire de procéder à votre inscription auprès du pôle enfance-jeunesse, afin d'obtenir par mail un **CODE ABONNÉ** qui vous permettra de vous connecter à votre espace personnel.

### CRÉATION D'UN COMPTE

Pour créer votre compte, rendez-vous sur le lien suivant : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieGeveze35850/accueil> et cliquez sur l'onglet « créer un compte ».

» Complétez les rubriques : civilité, nom, prénom et adresse mail.

» Créez ensuite votre mot de passe et insérez votre code abonné.

Votre nouvel espace famille est créé !

### DES QUESTIONS ?

Vous pouvez prendre contact avec le pôle Enfance-jeunesse sur les heures d'ouverture de 9h à 13h et de 14h30 à 17h ou via la **fiche d'inscription** transmise par la direction de l'établissement scolaire.



## FONCTIONNEMENT

Un certain nombre de renseignements doivent être transmis aux services directement sur le portail famille. Les rubriques à compléter sont les suivantes :

### « MON ESPACE CITOYEN »

» Mon compte : modifier ses coordonnées, ses accès....

» Mes demandes

» Mes abonnements

### « ESPACE FAMILLE »

Cette rubrique regroupe les informations sur le responsable de chaque enfant et sur son conjoint. Vous y retrouverez le planning des activités pour inscrire vos enfants aux services ainsi que le règlement intérieur.

⚠ Les familles qui souhaitent mettre en place le prélèvement automatique doivent déposer en mairie ou par mail un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

### « ESPACE FACTURATION »

Vous trouverez vos factures dans cette rubrique.

A l'exception de l'accueil du matin, **toutes les présences aux différents services doivent être réservées sur le portail famille** (cf. détails p. 8).

Les annulations de réservation à un service périscolaire sont obligatoires et peuvent se faire avant 10h00 le jour même :

» à partir du portail famille

» OU en adressant un mail au service sur [periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr)

» OU par téléphone au 02 99 69 09 08 ou au 02 99 69 09 06

# RESTAURATION

La municipalité assure l'organisation et le service des repas pour les **enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune**. La société Restoria prépare sur place les repas avec des produits frais. Vous trouverez les menus et d'autres informations sur leur site

[www.radislatoque.fr](http://www.radislatoque.fr)

Les menus sont affichés au restaurant scolaire ainsi que dans les écoles et en mairie. Ils sont également accessibles sur le site [www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)

Pour une bonne organisation, les enfants qui déjeunent à la restauration municipale doivent **être inscrits pour la semaine, avant dimanche minuit sur le « portail famille »**.

**Une annulation de repas est possible jusqu'à 10h00 le jour même** par mail à :

[periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr)

Les repas non réservés ou les absences non excusées sur le portail famille ou auprès du pôle donneront lieu à des pénalités facturées aux familles

(cf. tarifs p. 7).

Le déplacement piétonnier des enfants se fait par groupe.

Nous recommandons aux familles de prévoir un vêtement de pluie à laisser sur place en cas d'intempéries et une casquette pour les grosses chaleurs.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne sont pas remis aux parents sur le trajet.

Les enfants des sections maternelles déjeunent en service à table. Seuls les enfants des sections élémentaires sont en service en self.



## PROJET ALIMENTAIRE INDIVIDUALISÉ (P.A.I.) ET REGIMES SPECIFIQUES

Les enfants ayant une prescription médicale peuvent bénéficier d'un aménagement particulier de leur repas. Sa mise en œuvre devra, au préalable, faire l'objet d'une démarche des parents auprès de la Mairie. Cette démarche est à renouveler tous les ans.

Merci de remplir le formulaire PAI (p.11) et de le transmettre au pôle Enfance Jeunesse. Concernant les régimes spécifiques merci de nous tenir informé par mail.

Contact : [periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr)  
Tél. 02 99 69 09 08.



**Les enseignants ne gèrent pas le suivi des modifications d'inscriptions.**

**Merci de contacter le pôle enfance jeunesse de la mairie et non pas l'école.**

# LES ACCUEILS DE LOISIRS

## SANS HÉBERGEMENT (ALSH)



### ALSH 3-12 ANS

L'accueil de loisirs est sous la responsabilité de la municipalité et des agents du Pôle Enfance Jeunesse. Les familles procèdent aux réservations de présence à partir du **PORTAIL FAMILLE**, comme toutes les prestations proposées par la collectivité.

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 7h15 à 19h (garderie du matin de 7h15 à 8h20 et garderie du soir de 18h à 19h facturé en surplus).

- » La demi-journée sans repas est comprise de 8h20 à 13h ou de 14h à 18h.
- » La demi-journée avec repas est comprise de 8h20 à 13h30.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est organisé dans les locaux de l'école élémentaire Léonard de Vinci. Les enfants doivent être inscrits au plus tard :

- » 14 jours avant le jour de présence pour le mercredi ;
- » 14 jours avant le début des vacances scolaires ;
- » 1 mois avant pour les vacances estivales (date limite d'inscription : juin pour juillet / juillet pour août).

Une annulation sera prise en compte au plus tard 7 jours avant le jour de présence. Toute journée ou ½ journée non réservée ou toute absence non excusée sur le portail famille ou auprès du service seront pénalisées financièrement (cf.

tarifs p. 13).

Le règlement intérieur sera remis aux familles lors de l'inscription administrative de l'enfant. **Un coupon réponse sera à restituer. Les données sanitaires (vaccins) doivent être inscrites sur le portail famille.**

Les jours d'ouverture, de 7h15 à 8h20 et de 18h à 19h, une garderie est proposée aux familles. Celle-ci sera facturée (cf. tarifs).

Les inscriptions se font de trois façons :

- » Sur le portail famille ;
- » Au pôle Enfance Jeunesse, 2 rue de Rennes (ancienne Poste);
- » Par mail: [alsh@ville-geveze.fr](mailto:alsh@ville-geveze.fr) et téléphone:

02 99 69 09 08 (semaine scolaire)

02 99 69 55 83 (mercredis et vacances)

### PASSERELLE :

Des temps spécifiques seront organisés durant l'année pour les enfants de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>, en partenariat avec le Foyer des jeunes.

### FERMETURES ANNUELLES DE L'ALSH 3-12 ANS

- » Du lundi 25 décembre au vendredi 29 décembre 2023 inclus
- » Du lundi 29 juillet au vendredi 9 août 2024 inclus

## ALSH ADOS (FOYER DES JEUNES)

Le foyer des jeunes accueille des jeunes de 10 à 17 ans pour les accompagner dans leurs loisirs et dans leurs projets. Cet accueil est organisé le **mercredi après-midi toute l'année**, et **pendant les vacances scolaires**.

Les horaires d'ouverture dépendent du programme élaboré avec les jeunes.

### INFOS INSCRIPTIONS



L'inscription aux activités est possible :

» auprès des animateurs

aux heures d'ouverture du foyer

» par mail à [jeunesse@ville-geveze.fr](mailto:jeunesse@ville-geveze.fr)

» Au Pôle enfance jeunesse, 2 rue de Rennes (ancienne Poste)

Contact service : 02 90 56 25 03

### INFO FACTURATION

Les règlements des services de l'ALSH Ados se font sur deux mois échus à l'adresse suivante (et non en mairie) :

#### Trésorerie Montfort sur Meu

35 Bd Carnot

35160 MONTFORT SUR MEU

Le règlement des factures peut se faire:

- par prélèvement automatique, en adressant un RIB au pôle Enfance Jeunesse par mail à : [periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr)
- Par TIPI
- Par courrier au trésor Public

### FERMETURES ANNUELLES DU FOYER DES JEUNES

» Du lundi 25 décembre au vendredi  
29 décembre 2023 inclus

» Du lundi 29 juillet au vendredi  
9 août 2024 inclus



# LES TARIFS

## 2023 2024



Les tarifs sont facturés selon le quotient familial (QF) de la famille et le lieu de domiciliation :

- Tarif 1 : QF inférieur à 800 ;
- Tarif 2 : QF compris entre 801 et 1100 ;
- Tarif 3 : QF compris entre 1001 et 1400
- Tarif 4: QF compris entre 1401 et 1750
- Tarif 5 QF supérieur à 1751

**Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez déposer votre attestation de quotient familial, délivrée par la CAF, avant le 25 septembre 2023.**

Vous pouvez l'adresser par mail à : [periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr) ou la déposer au Pôle Enfance-Jeunesse .

**Sans attestation le QF5 sera appliqué.**

INFO FACTURATION

Les règlements des services périscolaires et de l'ALSH 3-12 ans se font au mois échu à l'adresse suivante (et non en mairie) :

**Trésorerie Montfort sur Meu**  
35 Bd Carnot  
35160 MONTFORT SUR MEU

Vous avez la possibilité de régler vos factures :

- par prélèvement automatique, en adressant un RIB au pôle Enfance Jeunesse par mail à :

## PRESTATIONS PERISCOLAIRES MUNICIPALES

### REPAS

| REPAS                                                                         | Gévezéens          |                          |                           |                        |                      | Hors Commune         |                          |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|--------------------------|
|                                                                               | Q1<br>(0 à<br>800) | Q2<br>(801<br>à<br>1100) | Q3<br>(1101<br>à<br>1400) | Q4<br>(1401 à<br>1750) | Q5<br>(1751<br>et +) | HC-Q1<br>0 à<br>600) | HC-Q2<br>(601 à<br>1400) | HC- Q3<br>(1401<br>et +) |
| Repas pour les enfants<br>pris et réservés                                    | 4,16 €             | 4,40 €                   | 4,89 €                    | 5,13 €                 | 5,38€                | 6,60 €               | 7,33 €                   | 8,07€                    |
| Repas pris mais prestation<br>non réservée                                    | 8,31 €             | 8,80 €                   | 9,78 €                    | 10,27 €                | 10,76 €              | 11,30 €              | 11,86 €                  | 12,45 €                  |
| Repas non pris et absence<br>non excusée                                      | 4,16 €             | 4,40 €                   | 4,89 €                    | 5,13 €                 | 5,38€                | 6,60 €               | 7,33 €                   | 8,07€                    |
| Panier repas<br>(fourni par la famille) sur avis<br>médical/<br>jour de grève | 2,82 €             | 2,99 €                   | 3,32 €                    | 3,49 €                 | 3,65 €               | 4,48€                | 4,98 €                   | 5,48 €                   |

# ACCUEIL

## ALSH 3-12 ANS

|                                                                                       | Gévezéens  |                       |                        |                        |             | Hors Commune      |                          |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------|------------------------|------------------------|-------------|-------------------|--------------------------|--------------------------|
|                                                                                       | Q1<br>(0 à | Q2<br>(801 à<br>1100) | Q3<br>(1101 à<br>1400) | Q4<br>(1401 à<br>1750) | Q5<br>(1751 | HC-Q1<br>0 à 600) | HC-Q2<br>(601 à<br>1400) | HC- Q3<br>(1401 et<br>+) |
| <b>1/2 journée avec repas</b><br><br><b>8h30 à 13h30 ou</b><br><br><b>11h30 à 18h</b> | 10,35 €    | 13,62€                | 15,80 €                | 16,59 €                | 17,37€      | 18,24 €           | 19,16€                   | 20,11 €                  |
| <b>Journée avec repas</b><br><br><b>de 8h30 à 18h</b>                                 | 11,99 €    | 15,25 €               | 17,43 €                | 18,30 €                | 19,17 €     | 20,13€            | 21,14 €                  | 22,19 €                  |
| <b>1/2 journée sans repas</b><br><br><b>8h30 à 12h ou</b><br><br><b>13h30 à 18h</b>   | 6,76 €     | 9,70 €                | 11,45 €                | 12,02 €                | 12,59 €     | 13,22 €           | 13,88€                   | 14,58€                   |
| <b>Garderie matin et/ou</b><br><b>soir</b>                                            | 1,27 €     | 1,43 €                | 1,57 €                 | 1,65€                  | 1,73 €      | 1,81€             | 1,90€                    | 2,00 €                   |

Des pénalités seront appliquées lors de la facturation, en plus du coût d'accueil, lorsque les prestations n'auront pas été préalablement réservées sur le portail famille :

- 3,56 € supplémentaires pour le QF1
- 3,77€ supplémentaires pour le QF2
- 4,19 € supplémentaires pour le QF3
- 4,39 € supplémentaires pour le QF4
- 4,60 € supplémentaires pour le QF5
- 5,24 € supplémentaires pour la catégorie « hors commune ».



Pour les absences non excusées, la facturation sera appliquée selon la grille tarifaire ci-dessus en fonction du quotient familial.

### Tarif dégressif:

**A partir de 3 enfants inscrits au même service le même jour,  
50 centimes de dégression sur le tarif du service  
de chaque enfant**



## ACCUEIL

### ALSH ADOLESCENTS

|                                                                      | Gévezéens          |                          |                           |                           |                      | Hors Commune         |                          |                         |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|-------------------------|
|                                                                      | Q1<br>(0 à<br>800) | Q2<br>(801<br>à<br>1100) | Q3<br>(1101<br>à<br>1400) | Q4<br>(1401<br>à<br>1750) | Q5<br>(1751<br>et +) | HC-Q1<br>0 à<br>600) | HC-Q2<br>(601 à<br>1400) | HC-Q3<br>(1401<br>et +) |
| <b>Inscription forfaitaire<br/>accueil Informel<br/>par semestre</b> | 8,00 €             | 8,50€                    | 9,00 €                    | 9,50 €                    | 10,00€               | 13,00 €              | 14,00 €                  | 15,00 €                 |



## SORTIES / ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

### ENFANTS ET ADOLESCENTS

|                               | Gévezéens  |                       |                        |                        |             | Hors Commune         |                          |                         |
|-------------------------------|------------|-----------------------|------------------------|------------------------|-------------|----------------------|--------------------------|-------------------------|
|                               | Q1<br>(0 à | Q2<br>(801 à<br>1100) | Q3<br>(1101 à<br>1400) | Q4<br>(1401 à<br>1750) | Q5<br>(1751 | HC-Q1<br>0 à<br>600) | HC-Q2<br>(601 à<br>1400) | HC-Q3<br>(1401 et<br>+) |
| <b>Tarif A (de 1 à 5 €)</b>   | 2,52€      | 2,67€                 | 2,97 €                 | 3,12€                  | 3,27 €      | 3,43 €               | 3,60€                    | 3,78€                   |
| <b>Tarif B (de 6 à 10 €)</b>  | 6,58€      | 6,97€                 | 7,74 €                 | 8,13 €                 | 8,52 €      | 8,94€                | 9,39 €                   | 9,86 €                  |
| <b>Tarif C (de 11 à 15 €)</b> | 10,82 €    | 11,46 €               | 12,73€                 | 13,37€                 | 14,00€      | 14,70 €              | 15,44 €                  | 16,21 €                 |
| <b>Tarif D (de 16 à 20 €)</b> | 14,97 €    | 15,85 €               | 17,61 €                | 18,49 €                | 19,37 €     | 20,34 €              | 21,36 €                  | 22,42 €                 |
| <b>Tarif E (de 21 à 25 €)</b> | 19,12 €    | 20,24€                | 22,49 €                | 23,61 €                | 24,74 €     | 25,97 €              | 27,27 €                  | 28,64 €                 |
| <b>Tarif F (de 26 à 30 €)</b> | 23,26 €    | 24,63 €               | 27,37 €                | 28,74 €                | 30,11 €     | 31,61 €              | 33,19 €                  | 34,85 €                 |

# FONCTIONNEMENT DU PORTAIL FAMILLE

## RESTAURATION

» **Inscription** : jusqu'au dimanche 23h50 de la semaine précédente.

» **Annulation** : le jour même avant 10h par mail à : [periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr).

## ALSH 3-12 ANS

» **Inscription** :  
» 14 jours avant la présence du mercredi et le début des vacances.  
» 1 mois avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances d'été.

» **Annulation** :  
» 7 jours avant la présence du mercredi.  
» 7 jours avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances.



## CONTACTS

Pour les inscriptions, connectez-vous sur le **Portail Famille**, via le site de la commune : [www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)

Pour les annulations, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

» **Portail Famille** : [www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)

» **Tél.** : 02 99 69 09 08

» **Mails** → [periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr) (restauration)

→ [alsh@ville-geveze.fr](mailto:alsh@ville-geveze.fr)

INSCRIVEZ VOS IDENTIFIANTS  
DE CONNEXION :

Code abonné :

Mot de passe :

Pour toute question :  
Pôle enfance jeunesse  
2 rue de Rennes (ancienne Poste)  
02 99 69 09 08  
[periscolaire@ville-geveze.fr](mailto:periscolaire@ville-geveze.fr)



# Fiche d'inscription au Portail Famille

Pour les services périscolaires municipaux  
Année scolaire 2023-2024



**UNIQUEMENT POUR UNE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION**

## Informations Famille :

Fiche à compléter et à retourner au pôle Enfance Jeunesse (2 rue de Rennes, ancienne Poste) ou par mail à periscolaire@ville-geveze.fr

Votre compte sera créé et votre identifiant vous sera envoyé par mail ou courrier. Il vous appartient de compléter les renseignements dans le Portail famille (responsable 2, données sanitaires...).

## MON COMPTE

|                                                                                                                     |                                                           |                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Qualité</u><br><input type="checkbox"/> Père<br><input type="checkbox"/> Mère<br><input type="checkbox"/> Tuteur | <b>NOM :</b><br><br><b>Prénom :</b><br>Date de Naissance: | Autorité parentale :<br>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/><br>(Si non, fournir les justificatifs)<br>Situation familiale (1) :<br>..... |
|                                                                                                                     | Adresse :                                                 |                                                                                                                                                                |
| Code postal :                                                                                                       |                                                           | Commune :                                                                                                                                                      |
| Téléphone domicile :                                                                                                |                                                           | Portable :                                                                                                                                                     |
| Travail :                                                                                                           |                                                           |                                                                                                                                                                |
| Nom et adresse de l'employeur :                                                                                     |                                                           | Profession :                                                                                                                                                   |
| Adresse mail <sup>(2)</sup> :                                                                                       |                                                           |                                                                                                                                                                |

(1) Marié(e) - Séparé(e) - Divorcé(e) - Veuf(ve) - Célibataire - Concubin(e) - Union Libre - Pacsé(e).

(2) Obligatoire pour la transmission de l'identifiant.

**SUITE AU VERSO →**



A découper et à déposer au pôle Enfance Jeunesse 2 rue de Rennes (ancienne Poste)

| ENFANT(S) |        |                     |                      |                      |
|-----------|--------|---------------------|----------------------|----------------------|
| NOM       | Prénom | Sexe<br>(F ou<br>G) | Date de<br>naissance | Lieu<br>de naissance |
|           |        |                     | ...../...../.....    |                      |
|           |        |                     |                      |                      |
|           |        |                     |                      |                      |
|           |        |                     |                      |                      |
|           |        |                     |                      |                      |
|           |        |                     |                      |                      |
|           |        |                     |                      |                      |

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature :

Signature :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez l'école.

Cher(s) parent(s),

**RESTORIA** est le prestataire gérant le restaurant scolaire accueillant votre enfant atteint d'allergie/intolérance alimentaire.

Dans le cadre de sa prise en charge, nous vous demandons de faire remplir ce formulaire au médecin suivant votre enfant pour cette pathologie (généraliste ou allergologue).

Sans ce document, et notamment l'information concernant la tolérance ou non des « traces », nous ne pourrions pas accueillir en toute sécurité votre enfant.

Ce document sera valable pour l'année scolaire en cours.  
Il ne se substitue en aucun cas à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Etablissement : .....

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

**L'enfant peut-il tolérer des traces du (des) allergène(s) suivants? :**

- Traces mentionnées sur l'étiquetage de précaution type « traces possibles de... », « fabriqué dans un atelier qui utilise... »... et/ou
- Traces d'allergènes issues de contaminations croisées fortuites lors de la fabrication des plats

|             |                   |                              |                               |
|-------------|-------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Allergène : | Traces tolérées ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non* |
| Allergène : | Traces tolérées ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non* |
| Allergène : | Traces tolérées ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non* |
| Allergène : | Traces tolérées ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non* |
| Allergène : | Traces tolérées ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non* |



\* si case « NON » cochée pour au moins un des allergènes, un panier repas sera demandé automatiquement à la famille.

Trousse de secours est-elle mise en place ?

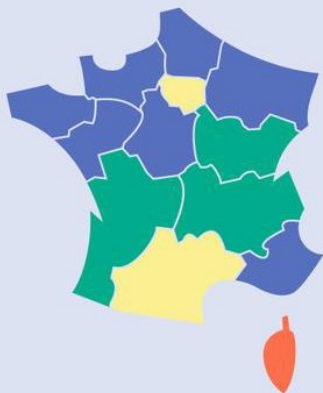
Oui

Non

Date, visa et cachet du médecin :

# CALENDRIER DES

# VACANCES SCOLAIRES 2023-2024



## Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

## Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

## Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

## Corse

Bastia, Ajaccio.

|                                 | Zone A                                             | Zone B                                     | Zone C                                        | Corse |
|---------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------|
| <b>Rentrée des élèves</b>       | Lundi 4 septembre 2023                             |                                            |                                               | NC*   |
| <b>Vacances de la Toussaint</b> | Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023      |                                            |                                               | NC    |
| <b>Vacances de Noël</b>         | Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 |                                            |                                               | NC    |
| <b>Vacances d'hiver</b>         | Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024          | Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024 | Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024 | NC    |
| <b>Vacances de printemps</b>    | Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024          | Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024     | Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024      | NC    |
| <b>Vacances d'été</b>           | Samedi 6 juillet 2024                              |                                            |                                               | NC    |

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

**Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.**

\* Informations non connues







## Mairie de Gévezé

Espace des Droits de l'Homme


35850 GEVEZE

Tél. : 02 99 69 90 22

mairie@ville-geveze.fr

periscolaire@ville-geveze.fr

 [www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)

 Mairie de Gévezé



**POUR TOUTE QUESTION :**

Pôle Enfance-jeunesse

2, rue de Rennes (Ancienne poste)

02 99 69 09 08

periscolaire@ville-geveze.fr